

LE FINANCEMENT DU TERRORISME : L'AFFAIRE DE TOUS

*Si nul n'est indifférent à l'acte terroriste,
chacun considère ne pas être concerné
par le financement du terrorisme
qui relèverait de circuits complexes et forts éloignés
du quotidien du bonus paterfamilias.*

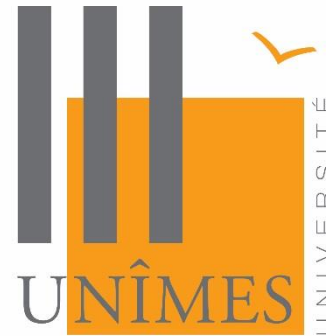
Et pourtant !

*Les sources du financement sont d'une redoutable proximité
d'avec tout un chacun tant dans son usage du numérique,
sa relation avec un établissement bancaire, avec une
société commerciale, ou encore à raison de nombreux
trafics
dont les chroniques judiciaires se font l'écho.*

*L'exigence d'une prise de conscience
doit se conjuguer avec la volonté d'une lutte impitoyable.*

*La nécessité bien comprise de la lutte par la création
d'institutions et la mise en œuvre de mesures de contrôle et
de répression ne dissimule toutefois pas la difficulté de la
lutte tant au plan national qu'au plan de la coopération
européenne.*

*Cette journée d'étude a vocation à faire prendre conscience
de ce que le financement du terrorisme est
l'affaire de tous.*



1^{er} Colloque organisé par la
promotion 2017/2018 des Etudiants
de Master 2 de Droit des affaires
de l'Université de Nîmes

**VENDREDI 1^{er} JUIN 2018
de 9 Heures 15 à 17 heures**

Université de Nîmes, site Vauban,
rue du Docteur Georges SALAN 30000 NÎMES

LE FINANCEMENT DU TERRORISME : L'AFFAIRE DE TOUS

Sous la direction scientifique de Madame Sylvie JOSSERAND
Maître de conférences à l'Université de Nîmes, Avocat

Inscription souhaitée avant le 28 mai 2018
colloqueuniversitenimes@gmail.com



www.bureautiqueinformatiqueconseil.fr

04 66 75 70 16 contact@bureautique-conseil.fr
76, allée Louis Blériot - 30320 MARGUERITES

LE FINANCEMENT DU TERRORISME : L'AFFAIRE DE TOUS

9 H 15 : Accueil des participants : Mot de bienvenue

Monsieur le Professeur Emmanuel ROUX, Président de l'Université de NÎMES

1^{ère} PARTIE - LES SOURCES DE FINANCEMENT

9 heures 30 :

Terreur et terrorismes : Cadre historique et idéologique du terrorisme.

Monsieur le Professeur Nicolas LEROY, Professeur d'Histoire du Droit à l'Université de NÎMES

Séquence 1 : La dimension internationale du financement

10 heures

Le cadre géopolitique mondial propice au financement du terrorisme

Monsieur Pierre-Emmanuel THOMANN, Géopolitologue, Président d'Eurocontinent, BRUXELLES

10 heures 30 : Questions

10 heures 45

Financement du terrorisme et politique étrangère de la France: Etat des lieux

Monsieur Patrice PRAT, Député du Gard (2012-2017), membre de la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale

11 heures 15 : Questions – Pause

Séquence 2 : La dimension interne du financement

11 heures 30

La fraude fiscale, source potentielle de terrorisme, et l'obligation de dénonciation des professionnels déclarants

Monsieur le Professeur Charles ROBBEZ MASSON, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université GRENOBLE ALPES

12 heures – 14 heures : Pause déjeuner

2^{ème} PARTIE – LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT

Séquence 1 : la nécessité de la lutte

14 heures

Les institutions : TRACFIN

Monsieur Bruno DALLE, Directeur de TRACFIN

14 heures 30

La répression pénale du financement du terrorisme en 2018

Monsieur Jérôme LASSERE CAPDEVILLE, Maître de Conférences à l'Université de STRASBOURG

15 heures

Les spécificités procédurales de la lutte interne contre le terrorisme

Monsieur David DE PAS, Juge d'instruction Pôle anti-terroriste, TGI de PARIS

15 heures 30: Questions - Pause

Séquence 2 : Les difficultés de la lutte

15 heures 45

La lutte anti – terroriste et l'Europe dans un contexte d'immigration

Monsieur le Professeur Alessandro FIGUS, de LINK CAMPUS UNIVERSITY, ROME

16 heures 15

Propos conclusifs – Synthèse

Madame Sylvie JOSSERAND, Maître de Conférences à l'Université de NÎMES, Avocat

17 heures : fin des débats